

Cri d'alarme des professionnels de la gérontologie face aux difficultés de recrutement et de travail

« POUR PRENDRE SOIN DIGNEMENT DES PLUS FRAGILES, IL FAUDRAIT QUE LES PROFESSIONNELS IMPLIQUÉS DANS CET ACCOMPAGNEMENT PUISSENT TRAVAILLER ET VIVRE DIGNEMENT »

Ces derniers mois, de nombreuses voix se sont élevées en France pour alerter les pouvoirs publics au sujet de la dégradation de la prise en soins des personnes âgées. Des courriers au Président de la République, des grèves des soignants, des enquêtes et des missions parlementaires font partie des actions engagées. Mais jusqu'à présent aucune réponse concrète n'est donnée et les perspectives sont sombres en terme de qualité de soins de nos aînés.

Les conditions de la prise en charge des personnes âgées sont particulièrement préoccupantes sur le territoire des filières gérontologiques couvrant Annecy, Rumilly, St Julien, Bellegarde sur Valserine et le Pays de Gex. Plus de 30 EHPAD, 30 services d'aide à domicile, 13 services de soins infirmiers à domicile et les 3 centres hospitaliers du territoire des filières gérontologiques tirent la sonnette d'alarme. **L'urgence** concerne en priorité le recrutement des métiers du soin et de l'accompagnement tels que les auxiliaires de vie et les aides-soignants.

Les conséquences d'un manque de politique d'attractivité et de fidélisation des métiers en gérontologie ont un impact grandissant sur les conditions de prise en charge :

- un nombre important de postes non pourvus à domicile et en EHPAD,
- un taux d'absentéisme moyen de 10 %, un turn over élevé au sein des équipes,
- des fermetures de lits en établissements sanitaires et médico-sociaux,
- des délais d'attente pour une prise en charge à domicile qui atteint 2 mois en moyenne.

Un rapport de l'ARS Rhône-Alpes en 2014 pour une meilleure attractivité des emplois de l'accompagnement de la perte d'autonomie mettait déjà en relief plusieurs problématiques en lien avec la gestion prévisionnelle des emplois et compétences. De nombreux efforts et actions sont fournis par les acteurs institutionnels, à l'hôpital ou en secteur médicosocial, afin d'utiliser toutes les ressources humaines disponibles, de construire des réseaux et des espaces de communication, d'adapter le contenu des formations ou les pratiques de management. Mais aujourd'hui, force est de constater que **la situation s'aggrave et se chronicise dans un cercle vicieux de pénurie de personnel, d'épuisement et de découragement**, qui touche tous les acteurs et professionnels de santé impliqués dans les métiers de soins et d'accompagnement des personnes âgées.

Toutes les actions citées sont à poursuivre. Nous sommes face à un enjeu crucial de santé publique que représentent le vieillissement de la population et la prise en charge de la perte d'autonomie, C'est une question de société et une question politique, qui nécessite la contribution de tous, professionnels, acteurs publics et politiques.

Une condition primordiale pour enrayer ces difficultés est la reconnaissance de ces métiers et leur revalorisation financière. Par ailleurs, une prime à la vie chère est indispensable dans une région où les prix des logements et d'autres nécessités sont des plus élevés en France. De plus, à peine à quelques kilomètres de l'autre côté de la frontière, les conditions salariales (salaires 2,5 fois supérieurs selon Observatoire ARS) et de travail (taux d'encadrement avoisinant les «1 pour 1») sont nettement meilleures et attractives. **Aussi, des actions en matière de logement, de garde d'enfants, mais aussi d'amélioration des conditions de travail et de valorisation des métiers sont indispensables.**

Filières **Gérontologiques**
Annecy • Rumilly • Saint-Julien • Pays de Gex • Bellegarde

www.filiere-gerontologique-74-01.com

Ce texte est issu des constats partagés au sein des groupes de réflexion réunissant des professionnels membres des Filières Gérontologiques Annecy, Rumilly, St-Julien, Pays de Gex et Bellegarde.

Ces filières sont composées des :

38 EHPAD, 13 SSIAD; 37 SAAD du territoire, les filières gériatriques hospitalières (Court séjour gériatrique, Consultation et hôpital de jour, Soins de Suite et de Réadaptation Gériatrique, Unité Mobile de Gériatrie, Unités de Soins de Longue Durée et EHPAD hospitalière) des hôpitaux d'Annecy Genevois, de Rumilly et de Gex.

Des moyens alloués insuffisants

Selon l'enquête EHPA de la Drees, les résidents d'EHPAD sont de plus en plus dépendants puisque le GMP* moyen est passé en 4 ans de 689 points à 710. Parallèlement, concernant, les moyens humains, on constate que le taux d'encadrement global a très légèrement diminué entre 2011 et 2015, passant de 0,65 ETP par résident à 0,63. * GMP : GIR moyen pondéré, indicateur du niveau de dépendance des résidents

A domicile, on estime que «seulement 30 % des besoins d'aide extérieure déclarés par les personnes âgées sont satisfaits». En effet, selon le lieu où elles habitent, les personnes âgées, peuvent éprouver des difficultés pour avoir recours à une aide professionnelle à domicile. Ainsi, 15 % des bénéficiaires de l'APA rencontrent des difficultés pour recruter une aide à domicile (tous modes confondus : prestataire, mandataire ou en emploi direct) et 83 % ne sont pas aidées le dimanche, faute de personnel en nombre suffisant. (DREES, Etudes et Résultats, n°293 et n°371)

Des conditions de travail et de vie difficiles

Taux accident du travail

(national) en EHPAD et à domicile
- supérieur au BTP
- 3 fois supérieur à la moyenne nationale des autres secteurs



Loyer Moyen pour un

logement de 70m²

FRANCE	616 €	
Annecy	960 €	
St-Julien-en-Genevois	1150 €	
Gex	1210 €	

Salaire d'une aide-soignante débutante en EHPAD

nets/mois 1318 €

Convention Collective CCN 51
(2 week-ends travaillés par mois)

Salaire d'une auxiliaire de vie débutante

nets/mois 1226 €

Convention Collective BAD